VILLE de CESTAS

ARRÊTÉS DU MAIRE

25

142

ARRETE DU MAIRE N°SG/142/2025

OBJET Création d'une liaison ROCA RS3 pour Scaso sur RG33602G2 - 81 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Cestas.

Le Maire de la Commune de Cestas,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L 2212-1, L 2212-1 et L 2122-28 et R610-5 du code pénal ;

VU le code de la Voirie Routière, et notamment l'article L 113-1 et les suivants ;

VU le Code de la Route, et notamment les articles R. 411-8, R. 413-1, R. 417-10 et R. 417-12;

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4^{ème} partie, signalisation de prescription ;

VU la demande de BASSIN CONNECT – 32 Route de la Houna 33830 Belin-Belier, à l'effet de procéder à la création d'une liaison ROCA RS3 pour SCASO sur RG33602G2 au 81 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Cestas ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité publique de compléter les dispositions prises conformément au Code de la Route sur certaines voies ouvertes à la circulation publique ;

ARRETE

ARTICLE 1: Au niveau du n° 81 route du Maréchal de Lattre de Tassigny, le stationnement sera interdit au droit du chantier, la vitesse limitée à 30 km/h :

Du 19 mai 2025 au 29 mai 2025

ARTICLE 2: Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées aux usagers par une signalisation conforme à l'instruction interministérielle du 24 novembre 1967 modifiée par l'arrêté du 5 novembre 1992. L'entreprise chargée des travaux devra installer et maintenir la signalisation en bon état pendant toute la durée du chantier.

ARTICLE 3: En cas de non-respect de ces prescriptions, la SARL FEREOL sis 39/41 rue Yvon Monsecal 33140 VILLENAVE D'ORNON (05.56.36.42.60) sera mandatée par les services de Police Municipale ou de Gendarmerie pour procéder à la mise en fourrière.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le chef de Brigade de la Gendarmerie de Cestas
- M. le chef de la Police Municipale
- M. le chef de Centre de Secours de Cestas
- M. le responsable des Transports Scolaires
 M. le responsable de la société BASSIN CONNECT

CESTAS, le 14 Mai 2025

Le Maire

Pierre DUCOUT